



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fraude fiscale

Question écrite n° 127298

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la lutte contre la fraude fiscale. À grand renfort de publicité, le ministère des finances a récemment annoncé préparer un durcissement des sanctions contre la fraude fiscale. La France entendrait en effet alourdir les amendes sanctionnant la fraude fiscale, inchangées depuis une trentaine d'années, a confirmé la ministre du budget. À trois mois du premier tour de l'élection présidentielle, cette décision est très opportune, ce que les citoyens ne manqueront pas d'observer. Toutefois, il lui demande de bien vouloir lui indiquer pourquoi le Gouvernement, très longtemps indulgent avec les fraudeurs, n'a pas décidé de prendre ces mesures plus tôt.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127298

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 889

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)